



Date de dépôt : 21 octobre 2024

Pétition

pour que le vendredi après le Jeûne genevois soit un congé scolaire

En accordant un jour de congé scolaire au lendemain du Jeûne genevois, les enfants et leurs parents bénéficieraient d'un véritable week-end prolongé. Contrairement au Jeûne fédéral, le Jeûne genevois ne permet pas aux familles avec des enfants scolarisés de profiter de plusieurs jours consécutifs de congés pour planifier des sorties ou des visites prolongées. De nombreux élèves s'absentent le vendredi alors que d'autres restent à l'école, ce qui n'est idéal ni pour les enseignants ni pour les enfants, qu'ils soient absents ou présents. Accorder le vendredi comme congé simplifierait et harmoniserait la situation pour toutes et tous.

N.B. 343 signatures¹
M. Jérôme Fontana et
M^{me} Aline Bocquet-Tissot
Rue Moillebeau 23
1209 Genève

¹ Pour information, la pétition est en outre munie d'environ 1136 signatures électroniques.